

LA FORMATION PRATIQUE

Contenu

→ Leçons de conduite d'1h30 à 2h

• Leçons individuelles de conduite 1h30 à 2h au moins 2 fois par semaine (selon calendrier), hors circulation ou sur voie ouverte à la circulation.

La leçon comprend notamment le temps nécessaire à l'accueil, à la détermination de l'objectif, à la conduite de xx minutes environ, à l'évaluation et au bilan de la leçon.

→ Voyage école (dès que le niveau atteint est suffisant)

- Atelier de préparation : lecture d'une carte routière et planification d'un itinéraire
- Organisation de l'itinéraire en duo et conduite en autonomie sur différents axes routiers (autoroute, route, centre-ville)

→ Préparation à l'examen

- Atelier vérifications
- Préparation des questions examens sur le véhicule (intérieures et extérieures) et notions de secourisme
- Explication du CEPC (certificat d'examen blanc du permis de conduire), des compétences observées et de la grille d'évaluation

Modalités pédagogiques

- Formation pratique sur véhicule (boite manuelle ou automatique) avec formateur
- Conduite commentée
- Synthèse et bilan en fin de séance
- Accès au simulateur de conduite possible avec enseignant pour renforcer l'agilité gestuelle / coordination ou comme outils d'entrainement

Moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée de moyens informatiques (logiciel de code rousseau mis à jour, vidéo projecteur)
- 3 véhicules auto-école (boite de vitesses manuelle et boite de vitesses automatique)
- Un simulateur de conduite
- Les locaux disposent d'un espace d'accueil, d'un espace de reprographie, d'un bureau dédié aux accueils individuels, d'une salle collective pour l'apprentissage du code ou autres ateliers.
- Cahier de code personnel avec exercices par niveau ou livre de code
- Boitiers avec carte personnelle pour un suivi individuel
- Maquettes
- Séries d'entrainement à thèmes et séries d'examen mises à jour
- Accessoires de simulation et de mises en situations (lunettes effets alcool/drogues fatigue; plots; mannequin; gilets, triangle; éthylotest...)
- Livret d'apprentissage
- Cartes routières
- CEPC (Certificat d'Examen blanc du Permis de Conduire)

Le départ et le retour leçons de conduite ont lieu au 11b rue Joseph Cugnot 37300 Joué-Lès-Tours Et selon vos disponibilités

Les lundis, mardi, jeudi de 9h à 13h et de 14 h à 18h ; les mercredis de 9h à 13h ; les vendredis de 9h à 12h